

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE BADEN 2022-2025



SOMMAIRE

1 - LE DIAGNOSTIC

A - LA COMMUNE DE BADEN	P.4
B - LA REPARTITION DE LA POPULATION	P.4
C - LES ATOUTS ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE DE BADEN	P.7
D - LES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS COMMUNAUX	.
- EQUIPEMENTS SPORTIFS	P.7
- ETABLISSEMENTS SCOLAIRES & STRUCTURES PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE	P.7
- LOCAUX MIS A DISPOSITION	P.7

2 - LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

A - POURQUOI METTRE EN PLACE UN PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE ET Y DEFINIR DES OBJECTIFS ?	P.9
B - EVALUATION DU PEDT/PLAN MERCREDI 2019-2022	P.10
- LE PEDT	
- LE PLAN MERCREDI	
C - LES OBJECTIFS DEFINIS POUR 2022-2025	P.12

3 - LES ACTEURS DU PEDT

A - LE COPIL	P.14
B - LES DIFFERENTS PARTENAIRES	

4 - LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

A - DUREE DE LA CONVENTION & FREQUENCE DES RENCONTRES	P. 15
---	-------

5 - LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

A - LES SIGNATAIRES DU PEDT	P.15
-----------------------------	------

1 - LE DIAGNOSTIC

A - LA COMMUNE DE BADEN

La commune de Baden est une commune littorale bordant le Golfe du Morbihan. Au 1^{er} Janvier 2019, Baden comptabilisait 4396 habitants sur ses 23,5 kilomètres carrés. Elle fait partie de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Proche de Vannes (préfecture du Morbihan située à 13 km) et d'Auray (8km), deux gros pôles urbains Morbihannais. Fort de ses 37 km de littoral, Baden est une commune à la fois touristique et résidentielle. Elle est jumelée avec la commune allemande de Weilheim depuis 1992.

Historiquement, Baden est connue comme étant le lieu de naissance du célèbre aviateur Joseph Le Brix (1899-1931). Une rue ainsi que l'école publique de la Commune portent son nom. C'est une Commune du littoral breton qui propose à ses habitants, ainsi qu'aux touristes, de nombreux commerces et entreprises, ainsi qu'une multitude de lieux attractifs. Elle dispose également de nombreux équipements communaux. L'ensemble de ses valeurs (parcs à huitres, commerces, musée, golf, ...) font vivre la Commune continuellement, et un fort accroissement de la population sur la période estivale est constaté. Baden appartient également au Parc Naturel Régional Golfe du Morbihan.

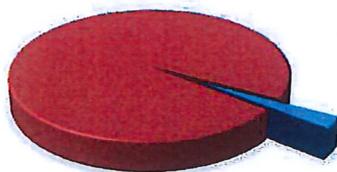
La Commune de Baden est confrontée à un vieillissement rapide de sa population. Une politique de création de logements a été mise en place, afin d'attirer de nouvelles familles sur la Commune. Grâce à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le réseau de transport en commun est également appelé à se développer. Ces deux facteurs montrent l'envie de poursuivre le développement de cette Commune.

B - LA REPARTITION DE LA POPULATION

Au sein de la communauté d'agglomération :

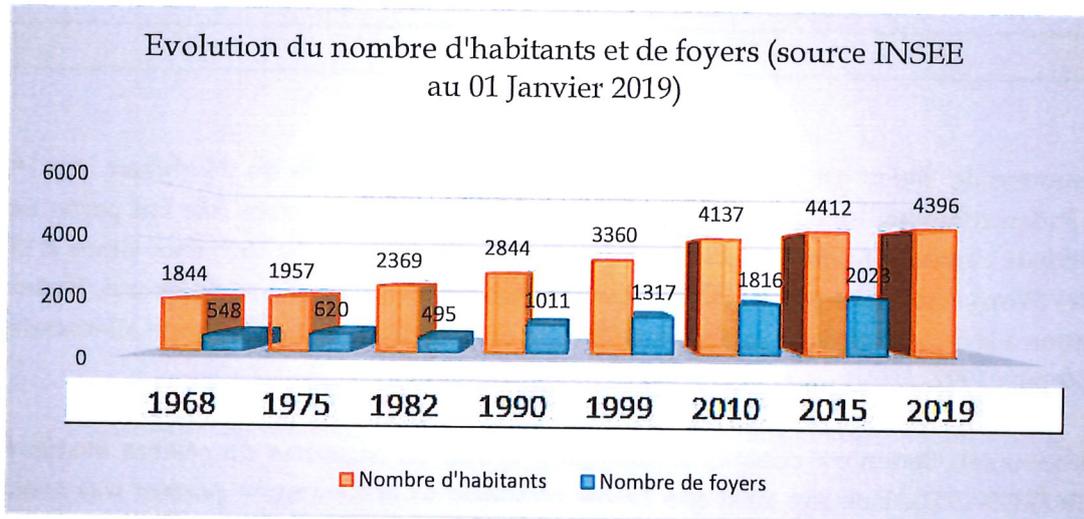
POURCENTAGE DE LA POPULATION BADENNOISE AU SEIN DE GOLFE MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION (SOURCE INSEE AU 01 JANVIER 2019)

AUTRES COMMUNES
(162 122 hab)
96.32 %

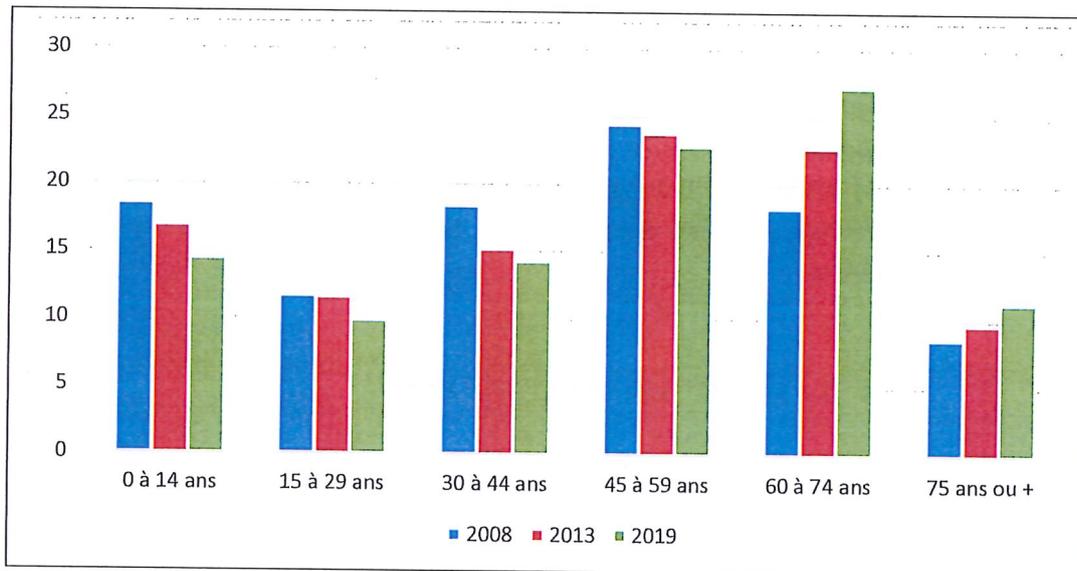


BADEN 4396
3.68 %

Au sein de la Commune :

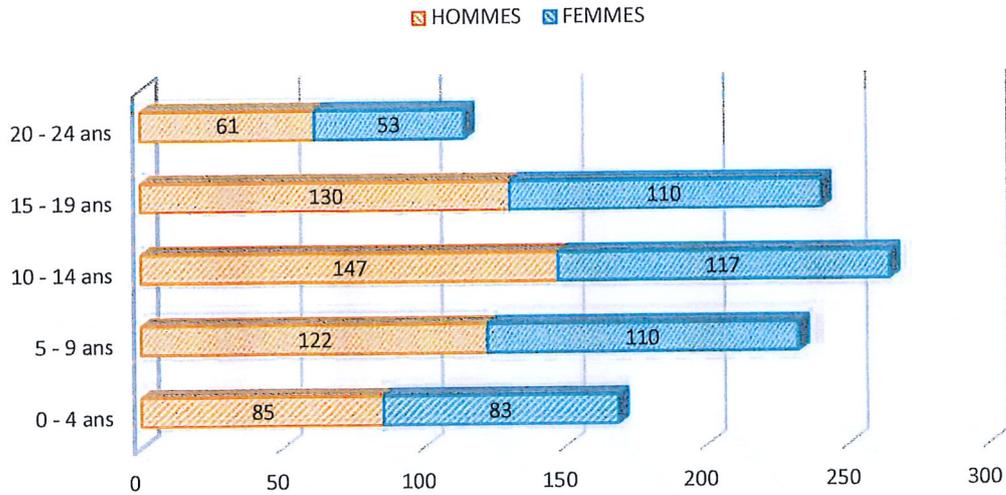


Par tranche d'âge :



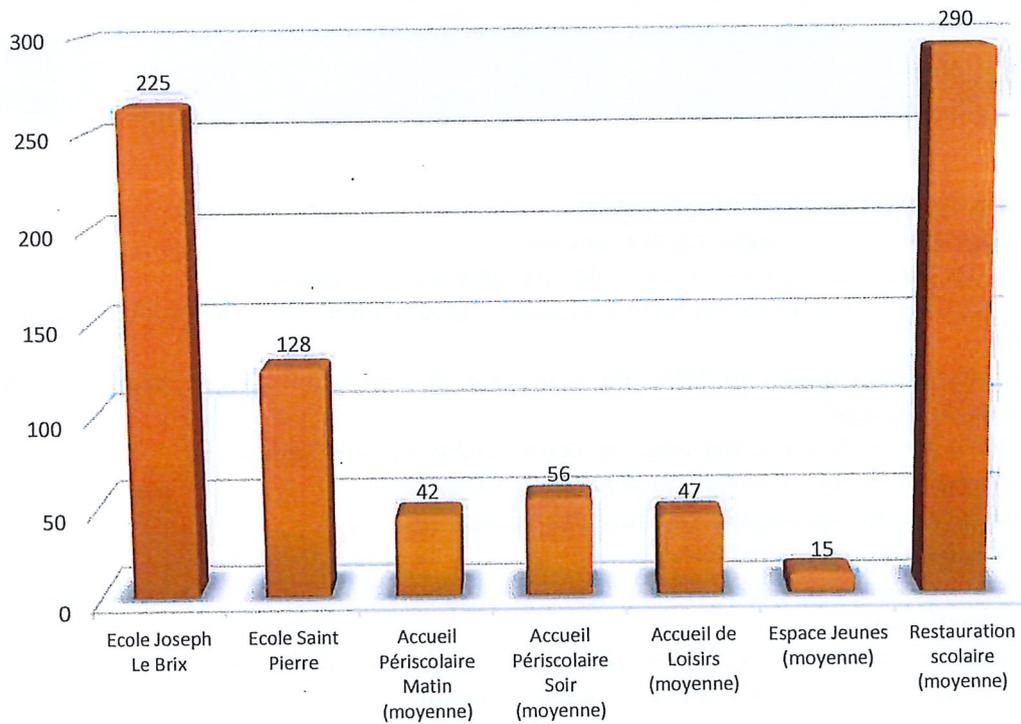
Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

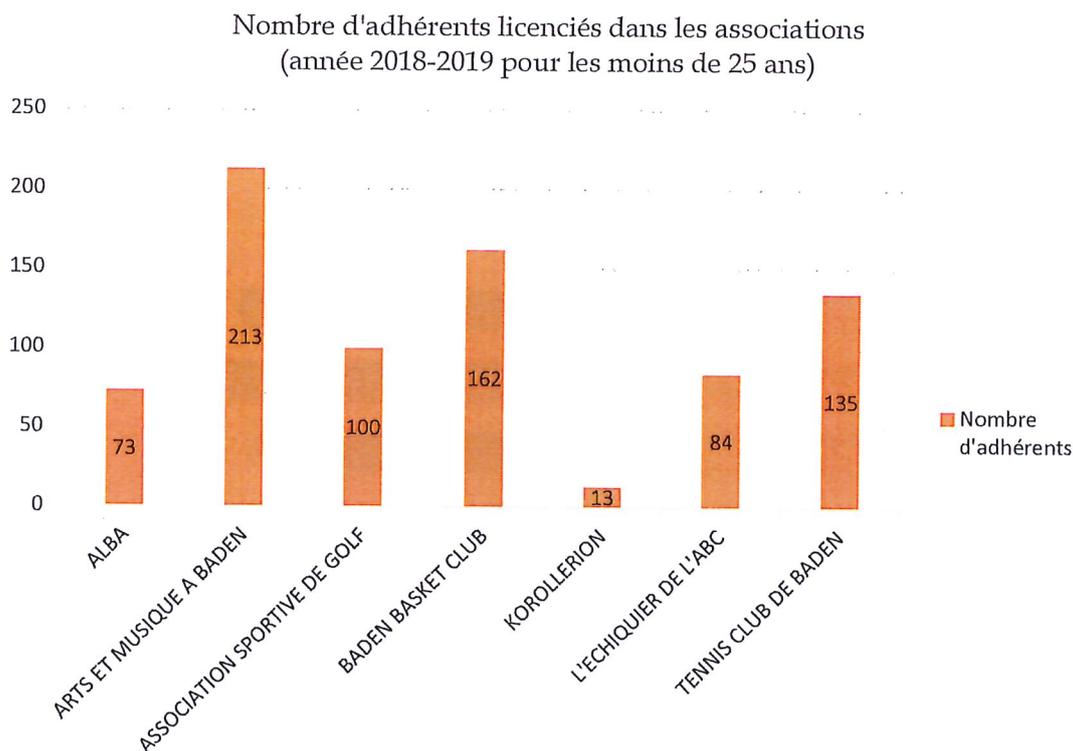
RÉPARTITION DE LA POPULATION DES MOINS DE 25 ANS (1018 HABITANTS)
(SOURCE INSEE 2015)



Nombre d'élèves et fréquentation au sein des structures de Baden :

Nombre d'enfants fréquentant les structures communales et scolaires (année 2022-2023)





C – LES ATOUTS ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE DE BADEN

LES ATOUTS

-
- Baden est une Commune résidentielle.
- La population est en augmentation depuis 1968.
- Il y a une augmentation du nombre de ménages sur la Commune.
- Le parc de logements est en forte croissance depuis 1968 – le parc est donc relativement neuf.
- Résidences principales en 2019 : 66 % (contre 28% en résidences secondaires et 6 % en résidence vacante).
- En 2019, la population active était de 69.6% contre 30.4% en inactive.
- L'activité touristique est dynamique en période estivale.
- Offre culturelle non négligeable (marché, musée, concert, ...).
- Un tourisme nautique important.
- Baden appartient au bassin d'influence économique, administratif et de services de Vannes Agglomération.
- Le niveau d'équipements et de services de proximité est satisfaisant et diversifié.
- Le service de santé est développé (maison de santé).
- L'espace enfance regroupe le RPE, le LAEP ainsi que le service extra et périscolaire. Cela permet un repérage dans la continuité du parcours de l'enfant.
- Les habitants de la Commune gagnent bien leur vie (en moyenne les revenus sont élevés)
- Le tissu associatif Badenois est très dynamique.

LES FAIBLESSES

- La croissance démographique est due au solde migratoire principalement. Les retraités exercent une pression foncière importante qui éloigne les jeunes actifs vers les territoires retro-littoraux.
- La population est vieillissante. La proportion de retraités est en hausse par rapport au nombre d'habitants.
- La proportion d'élèves et d'étudiants est constante mais, la population augmente au sein de la Commune.
- Il y a un fort déplacement domicile/travail en automobile.
- Le nombre de naissances est en baisse.
- Le poids des jeunes adultes dans la population diminue.
- Il n'y a pas d'université ni de collège sur Baden.
- La Commune est étendue géographiquement.

D - LES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Les équipements communaux sont nombreux. Ils sont utilisables par les services communaux, les associations sportives et culturelles, ainsi que les administrés de la Commune.

A - équipements sportifs :

- Un stade de football contenant 2 terrains.
- Une salle omnisport, Le Tumulus.
- Une salle de danse et gymnastique.
- Un boulodrome.
- Un dojo.
- Une salle de tennis (3 terrains couverts et 2 en extérieur).
- Un skate parc en extérieur.
- Un Street Work Out en extérieur.
- Une aire de jeu extérieur.
- Un « city stade » en extérieur.
- Un pas de tir à l'arc.
- Un golf (Equipement intercommunal).

B - Etablissements scolaires & structures petite enfance, enfance & Jeunesse :

- Une école publique (maternelle et élémentaire).
- Un espace enfance (avec l'accueil des 3-11 ans ; le RPE ; LE LAEP ; Le multi accueil des 0-4 ans).
- Un Espace jeunes.
- Une école privée (*ce n'est pas un équipement communal*).
- Un restaurant scolaire.

C - Locaux mis à disposition :

- Un club house dans la salle omnisport.
- Une salle polyvalente (Le Seniz).
- Une salle de réunion dans le dojo (Le Gréo).
- Une petite salle polyvalente (Gilles Gahinet).
- Une médiathèque.

- Des salles de réunions.
- Un musée municipal.
- Club house de la salle de tennis.
- La salle des arts vivants.

2 – LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

A – POURQUOI METTRE EN PLACE UN PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE ET Y DEFINIR DES OBJECTIFS ?

L'origine de la création du Projet Educatif De Territoire (PEDT) est liée à la création des Temps d'Activités Périscolaire (TAP) mis en place en 2014. Depuis 2018, et après l'arrêt des TAP, il a été demandé aux collectivités locales (si elles le souhaitent) de développer un PEDT afin de créer une synergie entre les différents acteurs éducatifs sur leur territoire. Le Projet Educatif de Territoire sur la commune de Baden a été mis en place en 2019. L'objectif du projet vise toujours aujourd'hui à mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir une continuité éducative entre d'une part les projets des établissements scolaires et d'autre part les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation tout en restant en complémentarité avec lui.

A l'époque, deux objectifs communs (Cf. page suivante) avaient été proposés au sein du premier PEDT. Pour cela, il avait été instauré des temps de concertations et de réunions dont voici pour rappel les dates et les ordres du jours :

* Réunion 1 : le Mercredi 17 Octobre 2018

Présentation du Plan mercredi aux élus lors du Bureau Municipal, puis lors de la commission jeunesse.

* Réunion 2 : le Lundi 10 Décembre 2018

Présentation aux différentes structures accueillant des enfants, du Plan mercredi ainsi que de l'utilité du PEDT.

* Réunion 3 : le Lundi 14 Janvier 2019

Rappel de l'objectif du PEDT aux acteurs voulant adhérer au projet.
Structuration du plan d'écriture du PEDT.
Présentation du plan de communication du PEDT.

* Réunion 4 : le Lundi 11 Mars 2019

1ère présentation de l'écriture du PEDT.
Présentation d'un visuel d'annuaire des structures.
Structuration des 2 objectifs du PEDT.

* Réunion 5 : le Mardi 21 Mai 2019

Relecture et correction du PEDT fini.
Remise des derniers éléments des structures à incorporer dans le PEDT.
Validation du visuel de l'annuaire des structures.

* Réunion 6 : le Lundi 17 juin 2019

Signature du PEDT par les structures concernées.
Pot de clôture du PEDT avec tous les participants.

La convention du PEDT/Plan mercredi est arrivée à son terme depuis le 31 août 2022. Aussi pour bénéficier des avantages liés à la mise en œuvre d'un PEDT/Plan mercredi, la CAF du Morbihan exige qu'une procédure d'évaluation et de bilan soit réalisée tous les 3 ans (durée de la convention) afin d'actualiser les modalités d'articulation entre partenaires et revoir les objectifs fixés.

1 - Le PEDT :

A sa réalisation, le projet de la commune de Baden comprenait 2 objectifs majeurs à savoir « la création d'une plateforme collaboratrice et interactive » entre les différents acteurs avec l'optique de créer du lien entre les diverses entités et la mise en place « d'un Pédibus ». Ce dernier avait pour ambition de permettre aux enfants de pratiquer une activité extra-scolaire (sur le temps de l'ALSH du mercredi) sans être tributaire de la disponibilité de leurs parents pour l'accompagnement sur les lieux d'activités.

La crise sanitaire, apparue en 2020, a infligé un arrêt brutal dans la mise en œuvre de la plateforme. Les confinements successifs n'ont pas permis aux partenaires de se rencontrer en réunion comme cela était prévu. A cela, s'est rajouté le départ du coordinateur du Pôle Education Jeunesse qui a aussi bouleversé l'organisation et le suivi du PEDT en 2021. Aujourd'hui, la plateforme ne semble plus être un objectif essentiel pour les partenaires concernés. Les différents acteurs ont malgré tout souhaité poursuivre les échanges et des synergies nouvelles se profilent.

Le Pédibus, quant à lui, a été mis en œuvre rapidement et a fait l'unanimité au sein des acteurs locaux. Le transfert des enfants sur les activités extra-scolaires le mercredi a incombé aux animateurs du Pôle Education Jeunesse. Ce service gratuit, proposé aux familles a été rapidement très apprécié et a très vite fonctionné. Cela a généré un nombre croissant d'enfants à accompagner et conjointement a désorganisé l'Accueil de Loisirs qui a vite saturé par manque de forces vives. A la genèse du PEDT, l'objectif du Pédibus avait comme ambition d'intégrer des bénévoles de chaque association pour gérer les allers/retours, mais là encore, la crise sanitaire de 2020 a donné un coup d'arrêt à l'organisation.

Depuis l'arrivée début 2022 du nouveau coordinateur Education Jeunesse et du fait que les protocoles sanitaires se soient assouplis, les échanges ont repris. Les rencontres se font plus régulières. Lors des diverses discussions, la question de la responsabilité a été posée. Il a été évoqué plusieurs pistes comme par exemple la signature d'une charte tripartite (L'association, les parents et le service communal) précisant la responsabilité au moment de la prise en charge de l'enfant. Cette piste n'a pas donné suite. Les élus se sont alors positionnés et ont actés que le Pôle Education Jeunesse ne pouvait plus faire face à la demande et se sont retournés vers les associations pour organiser l'accompagnement des enfants vers les activités associatives. Cela fonctionne très bien avec le club de foot actuellement, les autres associations n'ont pas rencontré de succès lors de l'appel aux bénévoles qu'elles ont lancé.

2 - Le plan mercredi :

L'accueil de Loisirs de la commune de Baden peut accueillir jusqu'à 88 enfants dans ses locaux en tenant compte de la législation SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). Sur les temps périscolaires, (Accueil du matin et du soir) ce sont entre 70 et 100 enfants accueillis, ce qui demande une organisation bien réglée.

Depuis la création du PEDT, l'Espace Jeunes accueillant les 11/17 ans a investi des locaux flambants neufs entièrement dédiés. Ce lieu accueille actuellement à l'année environ 130 jeunes différents répartis entre les temps d'accueil extrascolaires (Vendredi soir et samedi après-midi), et les temps d'accueil périscolaires (mardi et jeudi 16h30 et 19h00 et le mercredi après-midi).

Pour répondre à l'évaluation qui nous est demandée, nous allons nous appuyer sur « la charte qualité plan mercredi » et plus particulièrement sur les objectifs recherchés. A la suite de ce document, il sera explicité les nouveaux objectifs de la convention 2022-2025.

A - L'articulation des activités périscolaires avec les enseignants :

Comme précédemment cité, l'accueil périscolaire est un service de la commune qui fonctionne plutôt bien. Les relations avec le corps enseignant de l'école Joseph Le Brix sont très cordiales et les rencontres (formelles ou informelles) sont quotidiennes. Il est primordial pour le Pôle Education de travailler en osmose sachant que nous accueillons et travaillons avec le même public. Ces rencontres régulières nous permettent d'échanger sur les enfants et d'avoir un suivi entre professionnels. Les animateurs amènent et viennent chercher les enfants en périscolaire au sein de l'établissement. Ils peuvent évoquer certains mal-être d'enfant avec les enseignants. A l'inverse, ces derniers nous déposent les enfants au sein de notre structure qui jouxte l'école. Un échange est également établi avec les AESH (Accompagnants d'Elève en Situation de Handicap) quotidiennement afin d'adapter au mieux l'intégration et l'inclusion.

Le fait que le coordinateur ait la responsabilité des ATSEM (Agent territorial spécialisé en école maternelle) contribue aussi à asseoir une présence indissociable du pôle au sein de l'école.

Dans la projection de la future convention, le travail avec l'école publique mais aussi avec l'école privée est un enjeu majeur pour harmoniser notre intervention sur le territoire badennois et s'assurer du bien-être des enfants.

B - L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants :

L'Equipe éducative d'animateurs ne cesse de réfléchir à la manière d'accueillir les enfants en situation de handicap. Ce travail inclus également une étroite collaboration avec les établissements scolaires. Cette réflexion collective, menée par la municipalité de Baden met tout en œuvre pour accueillir décemment les enfants, en employant du personnel compétent et en engageant des moyens matériels, financiers répondant ainsi à l'accessibilité et à l'inclusion. Cette collaboration se retrouve aussi sur le temps méridien de la restauration scolaire. Aujourd'hui, une animatrice intervient spécifiquement dans l'accompagnement d'un enfant pour l'aider et faciliter son repas. Cet enfant ne bénéficiant pas d'une AESH sur le temps périscolaire.

Pour approfondir la connaissance collective, le pôle s'est aussi rapproché du PRH (Pôle Ressource Handicap). Ce partenariat permet d'apporter un soutien non négligeable aux animateurs, d'obtenir des réponses à leur questionnement et aussi d'avoir un prêt de malle pédagogique pour échanger auprès des enfants sur le handicap en général.

C - L'ancrage du projet sur le territoire :

Cet objectif, semble le plus difficile à atteindre. Il ne peut s'obtenir qu'après des années de pratiques et de rencontres. Il faut parvenir à parler le même langage et travailler dans une démarche commune. Pour le moment, le PEDT sur la commune de Baden est un prétexte à échanger, à se rencontrer autour de la thématique de la jeunesse.

Petit à petit nous tentons de nous comprendre et d'avancer ensemble. Le champ associatif a des attentes différentes de celles de l'école et le positionnement du Pôle Education Jeunesse se doit d'être en capacité de s'adapter pour ainsi répondre par la positive aux sollicitations diverses de chacun en ne perdant jamais de vue les objectifs initiaux. A chaque rencontre de la commission Education, Enfance Jeunesse et Restauration scolaire, du COPIL, ce projet avance, les mentalités évoluent et chacun œuvre à la place qui est la sienne pour le bien-être de la jeunesse badennoise. Après 3 années d'existence, le PEDT rassemble toujours les mêmes partenaires et l'engouement reste identique.

D – La qualité des activités éducatives du mercredi :

Que ce soit sur le secteur Enfance ou le secteur Jeunes, la municipalité de Baden offre des conditions d'accueil très favorables. Elle est à l'écoute des familles, des associations et des écoles. Les locaux sont spacieux, équipés. Les services techniques de la commune restent mobilisés et disponibles pour entretenir, améliorer les espaces.

En termes d'activités, le Pôle éducation est doté d'un budget conséquent qui permet de faire appel à des intervenants compétents et qualifiés. Parallèlement, le recrutement d'animateurs qualifiés apporte aussi un côté sécuritaire rassurant. Les familles confient leurs enfants sans appréhension. L'équipe éducative connaît les besoins de l'enfant, sait prendre en compte leurs rythmes biologiques, et les adapter à chaque moment de la journée.

Une démarche conjointe au sein des services municipaux est également engagée aujourd'hui afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants sur les temps extrascolaires. Cela regroupe actuellement la restauration scolaire et le pôle Education. La réflexion porte autour du temps méridien afin de diminuer le bruit, d'optimiser le temps à table des tout petits. Cette réflexion qui prend du temps car expérimentale n'est possible que grâce aux élus qui acceptent que nous nous rencontrions. Cette qualité au travail apporte aujourd'hui un bien être aux professionnels et cela induit intrinsèquement un confort pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

C – LES OBJECTIFS DEFINIS POUR 2022 - 2025

Ces objectifs synthétisent l'ensemble des valeurs des partenaires de ce PEDT. Ils sont le reflet de leurs envies afin d'intervenir activement dans le champ de l'éducation, de la citoyenneté, du développement durable. Ces objectifs sont aussi un moyen pertinent d'asseoir une dynamique pérenne sur le territoire badennois pour la jeunesse dans sa globalité. La réécriture du document va permettre à la commune de réamorcer ce partenariat autour de projets fédérateurs. L'expérience collégiale de ces trois dernières années a permis d'organiser diverses rencontres et ainsi d'apprendre à travailler ensemble et se connaître. Cette interconnaissance doit désormais être source de travail de qualité.

Objectif 1 : Mener un travail partenarial avec les associations locales.

L'objectif N°1 vise à se rapprocher des associations afin d'instaurer un maillage pertinent sur tout le territoire badennois. Réussir à instaurer un réel travail de collaboration et parler un langage commun sont les orientations pour ces trois prochaines années.

A titre d'exemple, suite à une rencontre entre le pôle Education-Jeunesse et le président de l'association Arts et musique à Baden (AMB), un projet pourrait émerger sur l'année scolaire 2022/2023 en lien avec le secteur Jeunesse.

Ce projet aurait pour ambition de créer une passerelle entre les ados de l'Espace Jeunes et les jeunes de l'AMB afin d'inciter, de donner envie à notre public d'explorer les domaines de l'enseignement artistique et les arts vivants. Nombreux sont les jeunes qui ont une appétence pour la musique sans pour autant maîtriser les bases de solfège.

L'AMB a pris le temps de dresser la liste des pré-ados, ados adhérents à l'association et susceptibles de fréquenter l'Espace Jeunes. Ce recensement fait état de 107 jeunes répartis comme suit : 42 en danse, 7 en théâtre, 4 en dessin et 54 en musique. Ce chiffre montre l'importance de ce partenariat et le fait que notre structure soit accolée à la leur ouvre des perspectives de fréquentation non négligeables dans l'avenir.

Enfin, ce projet cherchera à mettre en place des temps de rencontres et d'échanges entre les ados de chaque entité autour de la musique. Diverses manifestations pourront être organisées aux abords de l'Espace Jeunes comme par exemple une démonstration et découverte d'instruments par des élèves de l'AMB suivi d'un temps de rencontres entre les professeurs et les ados pratiquants...

A moyen terme, plusieurs jeunes de notre structure sont musiciens et ont émis le souhait de se retrouver autour de la conception d'un groupe. A poursuivre ...

Objectif 2 : Pérenniser le partenariat avec les écoles du territoire.

Depuis plusieurs mois, un rapprochement s'effectue entre le pôle Education Jeunesse et l'école Joseph Le Brix. Cela passe par exemple par la réorganisation de prise en charge des enfants lors du temps périscolaire, du renforcement des échanges sur la place des ATSEM au sein de l'équipe éducative (Réunion ATSEM/Corps enseignant...), de l'utilisation mutualisée des cours de récréation de chaque entité de manière à répartir les enfants par niveau, d'un échange quotidien entre les directions... Ce travail minutieux et nécessaire pour le bien-être des enfants doit se poursuivre afin d'instaurer une relation pérenne. Le PEDT est l'outil idéal pour maintenir ce travail.

Le pôle Education-Jeunesse souhaite se rapprocher des deux écoles (publique et privée) pour leur proposer une action commune autour du jeu et dont la finalité se déroulera en juin 2024 en amont des jeux olympiques. Durant l'année 2023, les enseignants qui le souhaitent seront invités à réfléchir avec les élèves de leur classe, à la création d'un jeu éducatif, qui deviendra le support de la manifestation conjointe.

Les deux années à venir seront ponctuées de petites actions afin de garder la dynamique jusqu'en juin 2024. Un travail de rapprochement va devoir être engagé auprès de l'école Saint Pierre.

Objectif 3 : Favoriser le partenariat interservices communaux.

A - La commune de Baden possède de nombreuses infrastructures sur son territoire. La population n'hésite pas à s'en emparer. Il est primordial que toutes ces entités municipales se retrouvent pour proposer des projets conséquents. Le projet éducatif de territoire vise aussi cette ambition de rassembler les services communaux afin d'œuvrer vers une offre de service public de qualité.

Le CCAS met à disposition des badennois (ses) des jardins familiaux. Depuis quelques années, il met également à disposition du Pôle Education Jeunesse une parcelle, qui aujourd'hui, est

laissée à l'abandon. Afin qu'elle retrouve une nouvelle vie, ce projet envisage un rapprochement entre le CCAS, le pôle Education Jeunesse et la restauration scolaire. L'objectif principal est de faire pousser divers aromates qui serviront à agrémenter les différents plats confectionnés par l'équipe de restauration scolaire.

Parallèlement, l'ALSH maternelle interviendra ponctuellement pour étudier la germination « de la graine à la fleur ». Les ados de l'Espace jeunes interviendront quant à eux pour l'entretien (désherbage) dans le cadre de chantier d'autofinancement une ou deux fois dans l'année. Ce projet pourrait également être le déclencheur d'une œuvre collective à savoir la réalisation d'un arbre « nichoir » où chacun pourra intervenir à son niveau. Les usagers du CCAS seraient les bienvenus.

B – Simultanément, un projet conjoint avec la médiathèque a vu le jour en 2022 en lien avec une association vannetaise « Muna Wasé ». Ce projet a été reporté pour des questions de disponibilité. Il devrait reprendre d'ici la fin de l'année 2022. L'objectif est de rentrer en contact avec des enfants du Cameroun et d'entretenir une correspondance régulière.

C – Un partenariat entre l'Espace Enfance et le Multi accueil se dessine également autour d'ateliers de lecture et de chants. Ceux-ci seraient dispensés par les enfants primaires vers les plus petits. Divers ateliers en lien avec les maternelles pourraient également se profiler autour d'ateliers manuels (papier maché par exemple).

Objectif 4 : Asseoir la Junior Association au sein de la commune.

La création de la Junior Association suit son cours. Le montage du dossier s'effectue et l'habilitation devrait être effective en Octobre 2022. L'intérêt pour les protagonistes réside désormais dans la structuration de leur association et sur les choix qu'ils vont devoir entreprendre. Il est prévu une rencontre régionale à Tréveneuc (22) des Junior Associations de Bretagne le 27 & 28 Octobre 2022. Ce rendez-vous est un moyen de se mélanger avec d'autres jeunes impliqués et ainsi appréhender ce qu'est une JA. Les futurs membres de l'association sont motivés et débordent d'énergie et d'envie pour proposer des actions sur le territoire badennois.

3 - Les acteurs du PEDT :

Pour fonctionner, l'instance du PEDT rassemble les différents partenaires autour d'une entité appelée « comité de pilotage » (COPIL) Ce dernier réunit à la fois les élus, les présidents d'associations, les établissements scolaires et les structures communales œuvrant autour de la jeunesse. Voici une liste non exhaustive des parties prenantes :

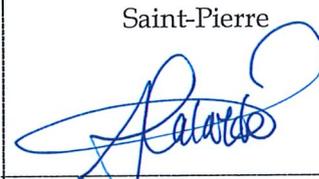
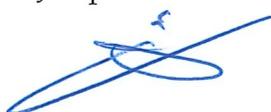
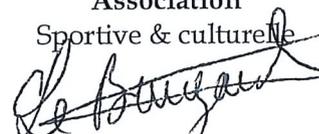
- ❖ Le Maire.
- ❖ L'adjointe au maire en charge de la jeunesse.
- ❖ Le responsable du pôle Education Jeunesse.
- ❖ La directrice de l'Espace Enfance.
- ❖ Le directeur de l'Espace jeunes.
- ❖ La directrice Générale des Services.
- ❖ La directrice de l'école Joseph Le Brix ou son représentant.
- ❖ La directrice de l'école Saint-Pierre.
- ❖ L'association Arts et Musique à Baden.
- ❖ L'association Sportive de Golf.
- ❖ L'association Baden Basket Club.

- ❖ L'association ASC Baden Football.
- ❖ L'association Tennis Club de Baden.

4 - Modalités de fonctionnement :

La convention du PEDT est établie durant une période de 3 ans. Durant ce temps, le COPIL se réunit à une fréquence d'une fois par trimestre. Sa fonction consiste à apporter son expertise, débattre des différentes propositions qui lui sont faites, arrêter des axes de travail ensemble et enfin suivre les actions engagées pour en évaluer la pertinence.

5 - Les signataires :

<p>M EVENO Patrick Maire de Baden</p> 	<p>Pôle Education jeunesse</p> 	<p>Ecole Saint-Pierre</p> 
<p>Ecole Joseph Le Brix</p> 	<p>Association ALBA</p> 	<p>Association Arts et Musique à Baden Plo P. président - Sophie Schneblth</p> 
<p>Association Sportive de Golf MONNIN ERIC</p> 	<p>Association Baden Basket Club</p> 	<p>Association Sportive & culturelle</p> 
<p>Association Tennis Club de Baden MAZARS Pierre</p> 